



Retour d'un de mes colis mais déposer au pied de la boîte

Par **alienet62**, le **09/12/2014** à **17:26**

bonjour a tous , voila je vous demande conseils SVP , j'envoie un tel portable rnp par colissimo remis contre signature , pour une raison inconnue le colis devait être retourné à l'expéditeur car la poste ne trouve pas le destinataire qui rnpourtant reçoit mes courriers ! et en effet en rentrant de quelques achats rnpour Noël je trouve le colis devant mon portail ! il était refermé par rnl la poste avec leurs rubans adhésifs et il est vide ! pourtant que ce soit au rndestinataire ou à l'expéditeur il faut obligatoirement une signature , alors rnpj appelle la poste qui me dit que je ne peux déposer de réclamation car est rndéclarer livrer dans leurs base de données , et que si j'ai le colis c'est que rnm moi ou une personne à mon domicile a signé et j'aurais dû le refuser si le rncolis était abîmé , le problème c'est que je n'étais pas là et il n'y avait personne chez moi ! alors je peux déposer une réclamation quand même ou pas ? rnl la poste de ma ville dit que non , merci d'avance.